

Deux actifs par exploitation, mais moins d'un à plein temps

En 1997, 1 403 000 actifs agricoles permanents travaillent sur les exploitations agricoles. Leur nombre a diminué de 30 % en neuf ans, comme celui des exploitations. Ce sont d'une part 680 000 chefs d'exploitation, dont la moitié travaille à plein temps, un cinquième est double actif et un autre cinquième retraité. D'autre part, 68 000 coexploitants, dont près des trois quarts assurent un plein temps dans des exploitations en société. Enfin, 308 000 conjoints, dont 220 700 femmes, et 207 000 autres aides familiaux participent aussi aux travaux agricoles, le plus souvent à temps partiel. L'effectif de salariés agricoles permanents, 141 000 en 1997, a augmenté depuis 1995, après des décennies de forte baisse, liée à l'essor de la mécanisation.

Le mouvement des actifs agricoles permanents suit celui des exploitations : leur nombre a diminué de 30 % en neuf ans (encadré). En 1997, 1 403 100 personnes travaillent de façon permanente, à temps complet ou partiel, sur les exploitations agricoles, soit deux sur chaque exploitation, moyenne stable depuis une vingtaine d'années.

Neuf actifs sur dix sont des actifs familiaux, qui représentent près de 60 % de la population agricole familiale (voir chapitre 5). Leur proportion est relativement stable. La baisse du nombre des plus jeunes due à la prolongation des études d'une part, et à l'augmentation du nombre de conjoints exerçant un métier non agricole d'autre part, est compensée par des arrivées de retraités qui travaillent en tant qu'aides familiaux sur l'exploitation de leur conjoint ou de leurs enfants.

Les actifs agricoles permanents

Ce sont les actifs familiaux et les salariés permanents. Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation et les membres de leur famille ayant une activité agricole, quelle que soit sa durée : conjoints actifs, coexploitants dans les exploitations en société et aides familiaux (enfants, collatéraux, parents, etc.). La famille active agricole des coexploitants est comptée parmi les aides familiaux, la quasi-totalité de ses membres étant apparentés au chef d'exploitation.

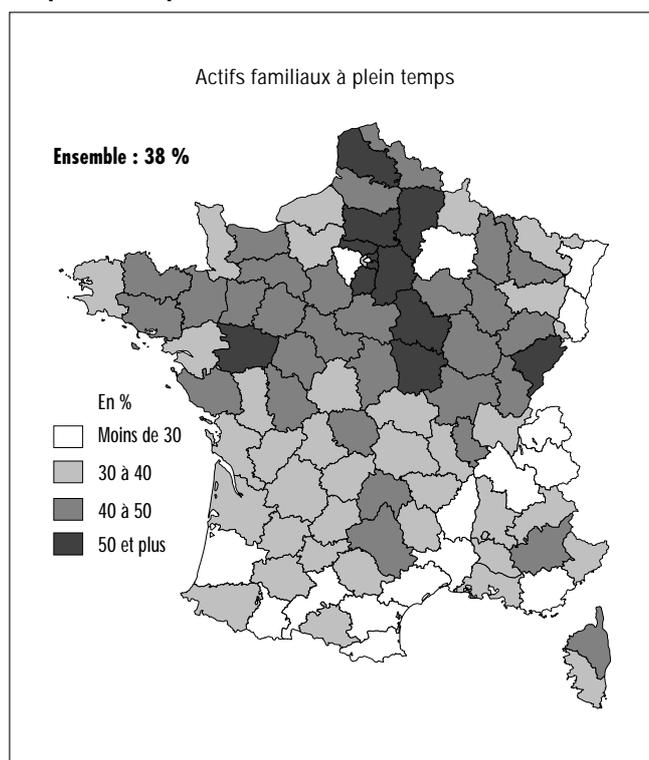
Les salariés permanents n'appartiennent pas à la famille du chef d'exploitation. Ils effectuent un travail agricole régulier, tout au long de l'année, quelle que soit sa durée.

Tableau 1
Plus de 600 000 actifs
agricoles ont disparu
en neuf ans

	1988	1990	1993	1995	1997
Chefs d'exploitation	1 016,8	923,6	801,4	734,8	679,8
Conjoints actifs agricoles	507,0	459,6	378,2	342,0	307,5
Coexploitants (non conjoints)	67,3	66,2	67,9	68,1	67,6
Autres aides familiaux	278,5	267,6	225,1	224,5	207,4
Total actifs familiaux	1 869,6	1 717,0	1 472,6	1 369,4	1 262,4
- dont à plein temps	706,1	624,4	536,7	500,0	473,4
Salariés permanents	156,1	140,0	136,2	136,7	140,7
- dont à plein temps	106,5	93,0	93,1	90,9	87,0
Total actifs permanents	2 025,7	1 857,0	1 608,8	1 506,1	1 403,1
- dont à plein temps	812,6	717,4	629,8	590,9	560,4

Source : AGRESTE - Recensement agricole 1988 et enquêtes structure

Carte 1
Le plein temps dans la moitié nord



Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

L'effectif des conjointes actives agricoles est celui qui régresse le plus vite : - 5,9 % par an entre 1995 et 1997. Le nombre de coexploitants non conjoints est assez stable, malgré l'accroissement du phénomène sociétaire. Surtout dû à l'essor des EARL, cet accroissement ne s'accompagne pas d'une augmentation parallèle du nombre de coexploitants : 63 % des EARL sont unipersonnelles et 25 % associent deux conjoints. Stabilisé en 1995 après trente années de baisse importante liée à l'essor de la mécanisation, l'effectif de salariés agricoles permanents augmente. On en dénombre 140 700 en 1997, soit 4 000 de plus qu'en 1995. Le développement des sociétés, lié à l'accroissement général des surfaces, pourrait contribuer à la création de nouveaux emplois. Plus de trois salariés agricoles permanents sur cinq travaillent à plein temps en 1997. Moins de deux actifs familiaux sur cinq sont à plein temps, l'activité des conjoints et des aides familiaux s'effectuant plutôt à temps partiel (tableau 1). Les actifs familiaux travaillant à plein temps sont nombreux dans le centre nord, où dominent les grandes cultures, ainsi que dans les zones d'élevage. Ils ne sont toutefois majoritaires que dans quelques départements : 60 % en Ile-de-France à l'exception des Yvelines, 56 % dans le Doubs, l'Oise, 50 % dans l'Aisne, l'Yonne, la Nièvre, le Pas-de-Calais et le Maine-et-Loire (carte 1 et tableau 2). Les coexploitants ont, plus souvent que les autres actifs

Tableau 2
Neuf actifs permanents sur dix sont des actifs familiaux

En milliers

Régions	Actifs familiaux		Salariés agricoles permanents		Actifs permanents	
	Total	Temps plein	Total	Temps plein	Total	Temps plein
Aquitaine	112,2	34,0	20,8	10,8	133,0	44,8
Midi-Pyrénées	124,9	44,1	5,5	2,8	130,4	46,9
Pays de la Loire	101,5	46,6	15,5	11,4	117,0	58,0
Bretagne	109,4	47,7	7,3	4,7	116,7	52,4
Rhône-Alpes	108,5	34,5	5,7	3,5	114,2	38,0
Languedoc-Roussillon	74,6	17,5	9,6	6,0	84,2	23,5
Poitou-Charentes	63,2	25,0	6,6	3,9	69,8	28,9
Centre	59,7	24,8	9,6	5,8	69,3	30,6
Basse-Normandie	62,7	24,2	5,2	2,5	67,9	26,7
Auvergne	61,5	22,3	2,3	1,3	63,8	23,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	51,9	17,6	11,2	9,3	63,1	26,9
Champagne-Ardenne	45,8	16,7	9,7	4,3	55,5	21,0
Bourgogne	47,1	22,2	6,8	4,0	53,9	26,2
Limousin	39,8	15,6	1,9	0,9	41,7	16,5
Nord - Pas-de-Calais	37,3	18,3	2,9	1,7	40,2	20,0
Picardie	30,7	14,7	7,0	5,5	37,7	20,2
Lorraine	33,8	12,6	1,7	0,9	35,5	13,5
Alsace	32,6	7,7	2,2	1,4	34,8	9,1
Haute-Normandie	27,4	9,1	3,3	1,9	30,7	11,0
Franche-Comté	23,8	11,4	0,9	0,5	24,7	11,9
Ile-de-France	10,4	5,4	4,4	3,3	14,8	8,7
Corse	3,6	1,4	0,8	0,6	4,4	2,0
Ensemble	1 262,4	473,4	140,7	87,0	1 403,1	560,4

Les chiffres tramés correspondent à des proportions de temps plein supérieures à la moyenne nationale.

Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

permanents, effectué leurs études dans un établissement d'enseignement agricole. Ils ont aussi le niveau le plus élevé. Si l'écart se maintient entre les différentes catégories d'actifs quant au suivi d'études agricoles, il se creuse en ce qui concerne le niveau atteint. En effet, les hommes, notamment coexploitants, sont de plus en plus nombreux à atteindre ou dépasser le niveau du secondaire long, tandis que les femmes et les salariés permanents restent souvent en deçà (graphique 1).

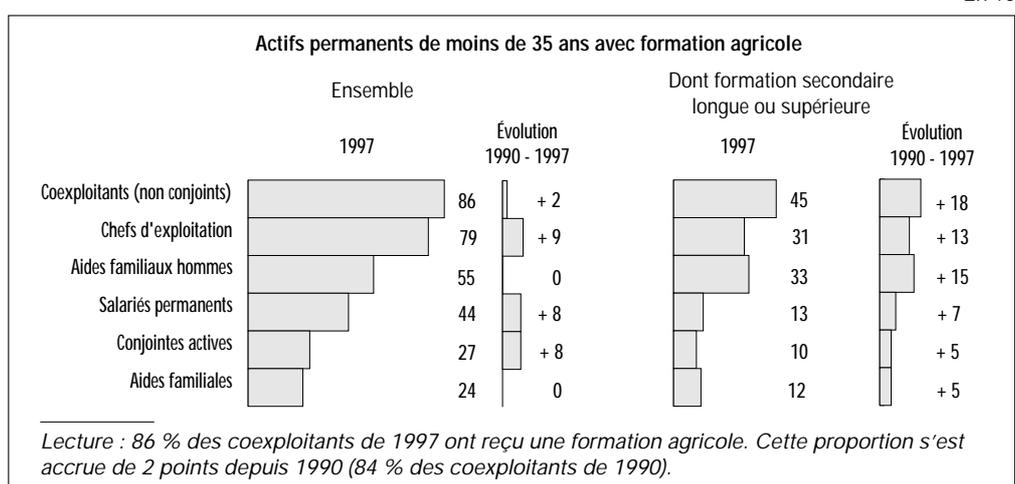
Un chef d'exploitation sur deux à plein temps

341 300 chefs d'exploitation travaillent à plein temps, 58 % des hommes et 22 % des femmes. Quel que soit le sexe, la durée d'activité diminue sensiblement à mesure que l'âge augmente. Avant trente-cinq ans, près de cinq agriculteurs sont à plein temps pour un à mi-

temps ou moins. Entre cinquante-cinq et cinquante-neuf ans, l'exercice du plein temps est seulement une fois et demie plus répandu, et à partir de soixante ans, le temps partiel à moins d'un mi-temps est deux fois et demie plus courant que le plein temps : 37 % des exploitants ont au moins cinquante-cinq ans.

Depuis 1988, le travail à plein temps a progressé pour les hommes de moins de cinquante-cinq ans. À l'opposé, il a reculé pour les plus âgés. Le temps d'activité des femmes est stable, mais l'importance de leur nombre parmi les exploitants âgés a contribué à l'augmentation du temps partiel à moins d'un quart de temps. Elles constituent en effet le tiers de l'ensemble des exploitants de soixante ans et plus, et la moitié effective moins d'un quart de temps. Même jeunes, les exploitantes travaillent rarement à plein temps (41 % des femmes de moins de trente-cinq ans), mais elles ne représentent que 10 % de l'ensemble des exploitants de moins de trente-cinq ans (tableau 3).

Graphique 1
Les coexploitants
sont les mieux formés



Source : AGRESTE - Enquêtes structure

Tableau 3
Les trois quarts
des jeunes chefs
d'exploitation
sont à plein temps

En milliers

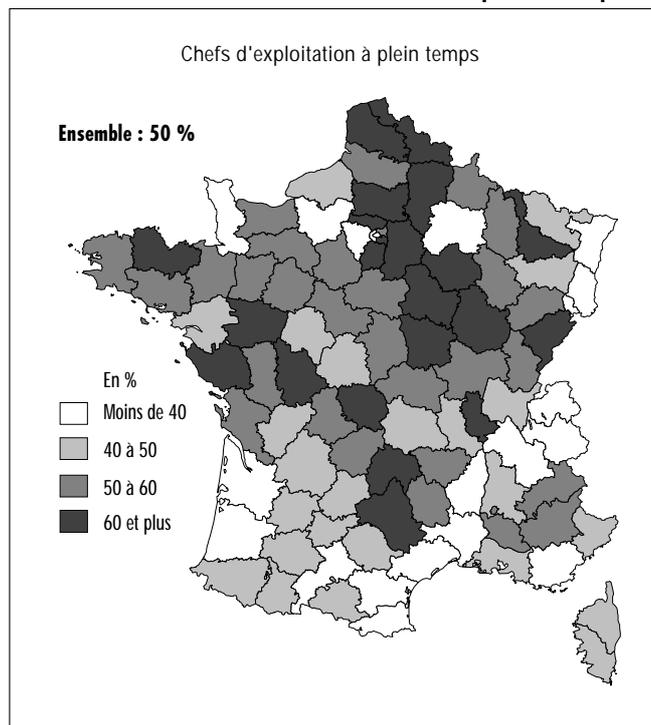
Chefs d'exploitation selon leur temps d'activité agricole	Temps partiel			Temps plein	Ensemble
	Moins de 1/4 temps	1/4 - 1/2 temps	1/2 temps et plus		
Moins de 35 ans	7,5	5,4	9,5	59,0	81,4
35 à 44 ans	21,3	13,0	21,3	107,2	162,8
45 à 54 ans	32,0	17,0	26,2	111,1	186,3
55 à 59 ans	16,1	9,8	13,7	39,4	79,0
60 ans et plus	87,7	32,3	25,7	24,6	170,3
Total	164,6	77,5	96,4	341,3	679,8
Dont hommes	111,6	53,3	62,7	309,6	537,2
Dont femmes	53,0	24,1	33,8	31,7	142,6

En %

Total 1988	20,7	11,7	17,2	50,4	100,0
Dont hommes	19,1	10,9	14,9	55,1	100,0
Total 1995	23,8	12,2	14,6	49,4	100,0
Dont hommes	20,6	10,7	12,0	56,7	100,0
Total 1997	24,2	11,4	14,2	50,2	100,0
Dont hommes	20,8	9,9	11,7	57,6	100,0

Source : AGRESTE - Recensement agricole 1988 et enquêtes structure

Carte 2
Les deux tiers des exploitants du Nord - Pas-de-Calais travaillent à plein temps



Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

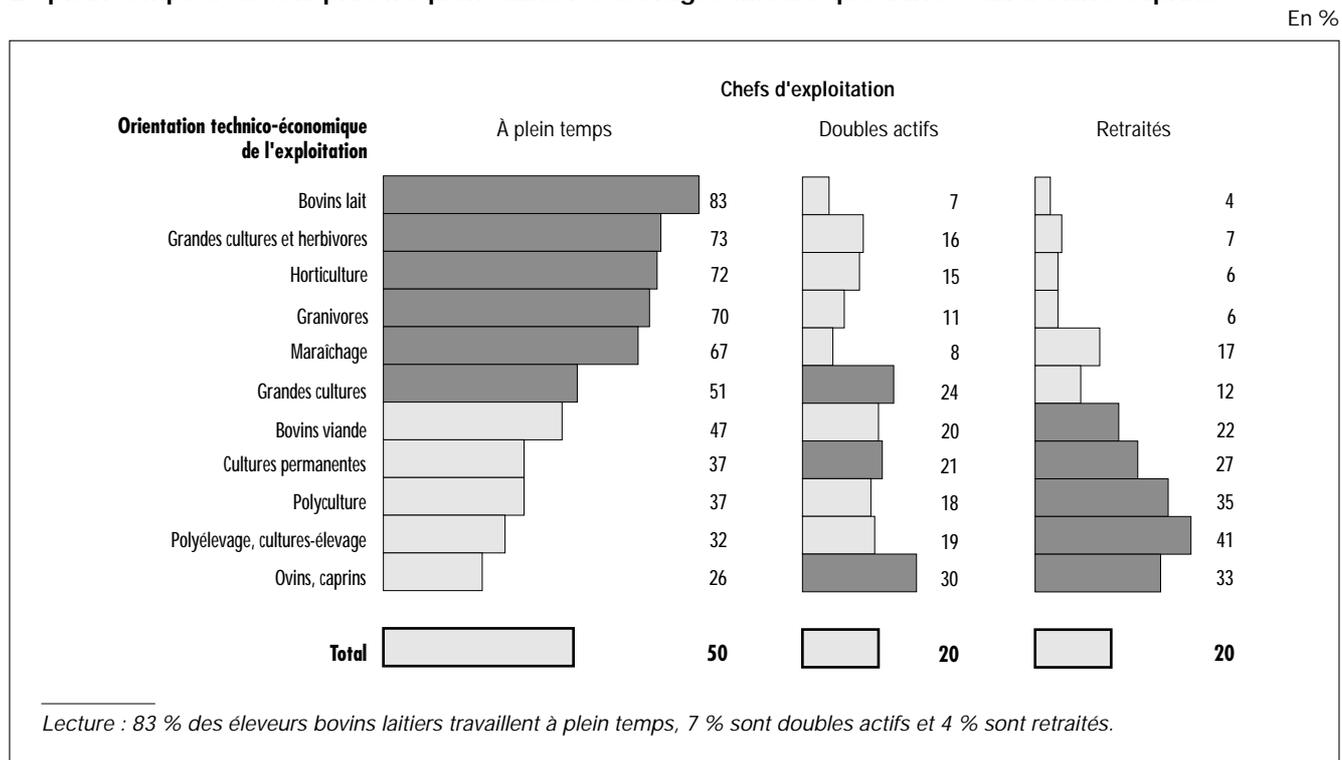
Les éleveurs laitiers sont presque tous à plein temps, tandis que les éleveurs d'ovins-caprins, dont les deux tiers sont retraités ou doubles actifs, travaillent majoritairement à temps partiel. Le plein temps est plus fréquent parmi les exploitants spécialisés, dont le potentiel économique est souvent important. Ainsi, les viticulteurs de qualité, bien que minoritairement à plein temps (43 %) le sont néanmoins plus souvent que les autres viticulteurs (29 %), plus âgés et souvent retraités [4] (graphique 2).

Le temps de travail agricole des chefs d'exploitation, variable selon l'orientation de production, diffère donc aussi selon la zone géographique. Le plein temps domine dans les régions d'élevage et de grandes cultures : 65 % des chefs d'exploitation du Nord - Pas-de-Calais, 63 % des Bourguignons, 62 % des Picards et 58 % des Bretons. À l'opposé, le temps partiel règne dans les régions de cultures permanentes : 65 % des exploitants languedociens (carte 2).

Un chef d'exploitation sur cinq est double actif

475 100 chefs d'exploitation, soit 70 %, ont une profession principale agricole, 119 900 sont inactifs, surtout retraités, et 84 800 exercent un métier non agricole.

Graphique 2
Le plein temps trois fois plus fréquent dans les élevages laitiers que dans ceux d'ovins-caprins



Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

Par ailleurs, 48 100 autres travaillent hors agriculture à titre secondaire. Au total, près de 133 000 exploitants concilient travail agricole et activité non agricole à titre principal ou secondaire : ils sont doubles actifs. Leur proportion, 20 %, est stable depuis une quinzaine d'années (encadré).

Toutefois, l'activité non agricole exercée à titre principal accuse une légère baisse (12,5 % en 1997 contre 14,1 % en 1988) tandis que celle qui s'effectue à titre secondaire progresse (7,1 % en 1997 contre 5,9 % en 1988). La spécialisation croissante des exploitations pourrait expliquer en partie cette évolution : elle est difficilement compatible avec le modèle classique de l'« ouvrier-paysan » [1].

Les hommes sont davantage doubles actifs que les femmes : 21 % contre 13 % en 1997. Mais les exploitantes de moins de quarante-cinq ans exercent plus souvent deux activités que les exploitants d'âge égal. La double activité masculine croît avec l'âge. Elle est maximum entre cinquante et cinquante-quatre ans : 30 %. Dans cette classe d'âge, l'exercice d'une activité non agricole à titre principal est deux fois plus fréquent que celui d'une telle activité à titre secondaire. Entre trente-cinq et trente-neuf ans, le rapport vaut seulement 1,6. La proportion de doubles actifs chute très vite dès soixante ans, la majorité des chefs d'exploitation étant alors retraités.

Près du tiers des éleveurs d'ovins-caprins sont doubles actifs. Ils travaillent rarement à plein temps et disposent de faibles revenus agricoles. Un quart des exploitants de céréales et oléaprotéagineux ont également une activité non agricole, mais qui s'exerce à titre secondaire pour la plupart d'entre eux. Enfin, un exploitant de cultures permanentes sur cinq est double actif.

Un tiers des exploitants alsaciens sont doubles actifs, et l'activité non agricole est exercée quatre fois plus souvent à titre principal que secondaire. Ce rapport n'est que de 1,5 en Aquitaine, bien que la proportion de doubles actifs y soit presque aussi élevée. Si la double activité est traditionnelle en Alsace et se transmet de père en fils, elle est également importante lorsque le revenu agricole est insuffisant pour faire face aux charges de l'exploitation et aux besoins de la famille. À l'opposé, les structures agricoles des exploitations du centre nord, où les sociétés sont bien représentées, sont peu compatibles avec l'exercice d'un travail extérieur. Par ailleurs, dans la plupart de ces régions, l'activité non agricole exercée à titre secondaire est prépondérante : 6 à 9 % seulement des exploitants d'Ile-de-France, de Picardie, du Nord - Pas-de-Calais ou de Bourgogne, ont une profession principale non agricole (carte 3).

La répartition des activités non agricoles des chefs d'exploitation est stable depuis une dizaine d'années. Trois sur cinq sont ouvriers ou employés s'il s'agit d'une profession principale, un sur trois est maire ou représentant syndical en cas d'activité secondaire. Plus rarement salariée, l'activité secondaire permet une meilleure gestion du temps et s'adapte mieux aux contraintes de la vie agricole (graphique 3).

Un chef d'exploitation sur cinq est retraité

Si les cessations d'activité sont de plus en plus nombreuses, souvent avec reprise de l'exploitation par le conjoint, 135 000 exploitants bénéficient parallèlement d'une retraite, agricole ou non. Leur proportion, 20 %, est stable depuis 1990. Ils mettent en valeur de petites superficies, dans les limites imposées par la loi, c'est-à-dire un cinquième de la surface minimum d'installation. Ces exploitants sont peu spécialisés et pratiquent

Activité agricole, profession principale et activité secondaire

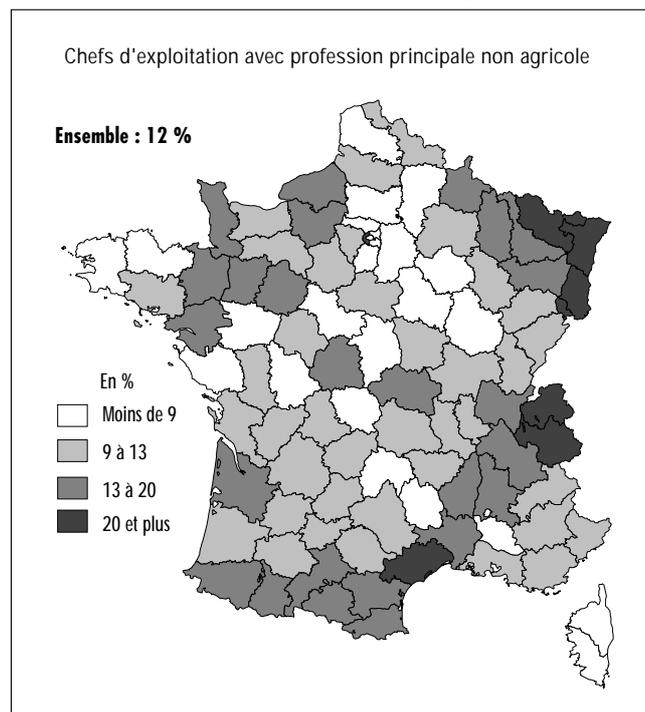
Chaque membre de la population agricole familiale déclare d'une part son temps d'activité agricole, d'autre part et de façon indépendante, ce qu'il pense être sa profession principale. Cette profession est énoncée librement, sans référence à sa durée ni au revenu qu'elle procure. Elle peut être agricole (exploitant ou coexploitant, aide familial, salarié agricole) ou non, ou traduire un statut d'inactivité (retraité, femme au foyer, étudiant). De la même façon, chaque personne indique si elle a ou non une activité secondaire.

Les chefs d'exploitation assurant la gestion quotidienne de l'exploitation, ont une activité agricole minimum (au moins un quart de temps). Les conjoints et les autres personnes de la famille peuvent n'en avoir aucune.

Dès que l'activité agricole est associée à un travail non agricole, à titre principal ou secondaire, la personne est double active.

Carte 3

Plus du quart des exploitants alsaciens ont une profession principale non agricole



Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

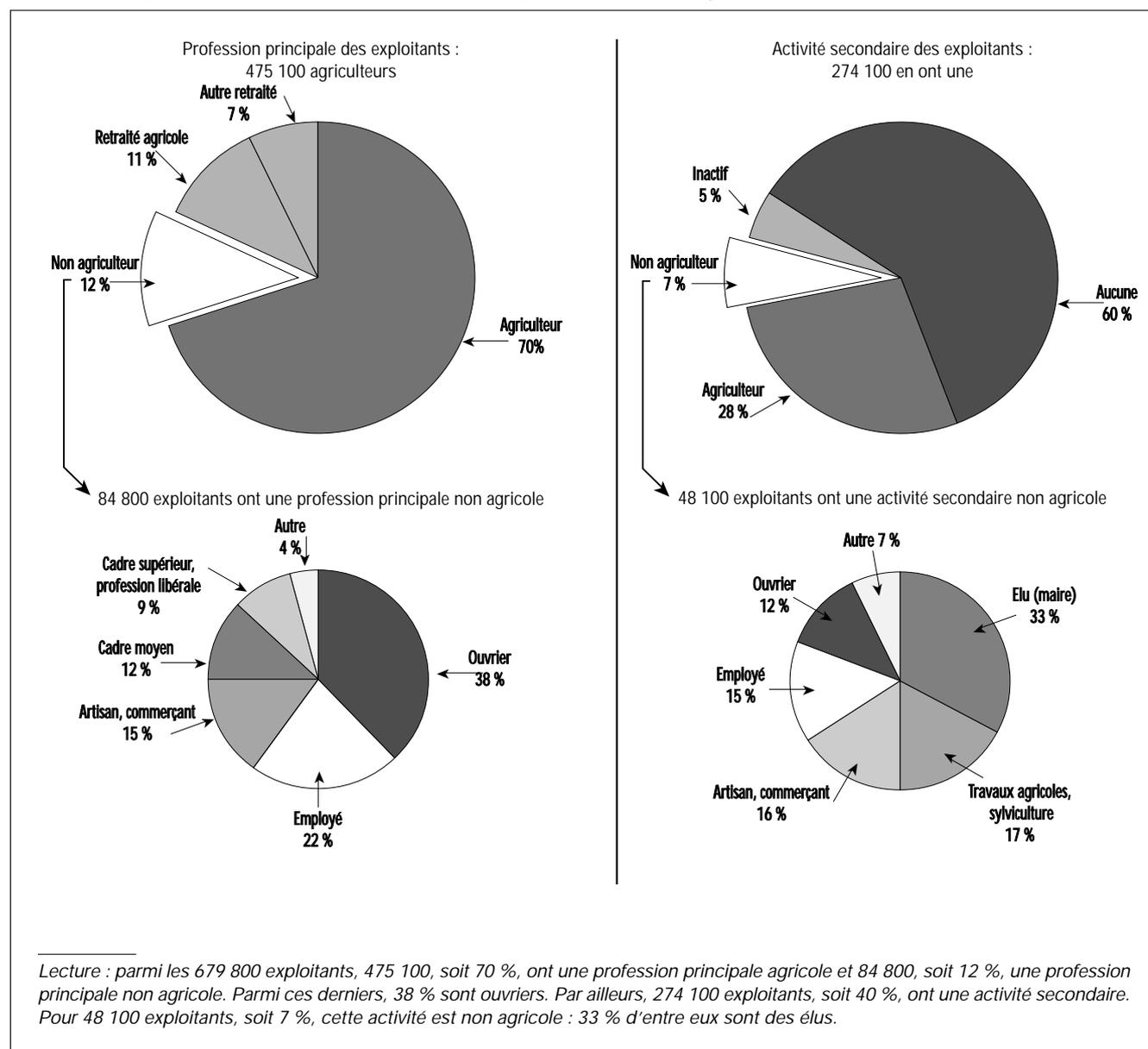
la polyculture, le polyélevage ou des associations de cultures et d'élevages. Les retraités sont également nombreux parmi les éleveurs d'ovins-caprins et les exploitants de cultures permanentes, à l'exception de la viticulture de qualité. Plus du quart des exploitants languedociens, provençaux et de Basse-Normandie sont retraités.

Les retraités agricoles sont majoritaires, mais ceux qui perçoivent une retraite non agricole ne sont pas rares dans les régions de double activité : en Alsace, Lorraine, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur, un chef d'exploitation sur dix est retraité non agricole (tableau 4).

Les jeunes ont reçu un enseignement agricole

Le nombre de chefs d'exploitation ayant effectué une scolarité agricole s'est accru de près de 10 % entre 1988 et 1997, alors que l'effectif total baissait d'un tiers. En effet, les jeunes ont maintenant huit fois sur dix une formation agricole, adaptée à leur profession, deux fois plus souvent que les agriculteurs âgés de cinquante à cinquante-neuf ans par exemple. Par ailleurs, comme celui de tous les jeunes, le niveau de formation monte : le secondaire court (CAPA, BEPA) est encore le plus répandu, mais régresse au profit du secondaire long

Graphique 3
12 % des exploitants exercent leur profession principale hors agriculture



Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

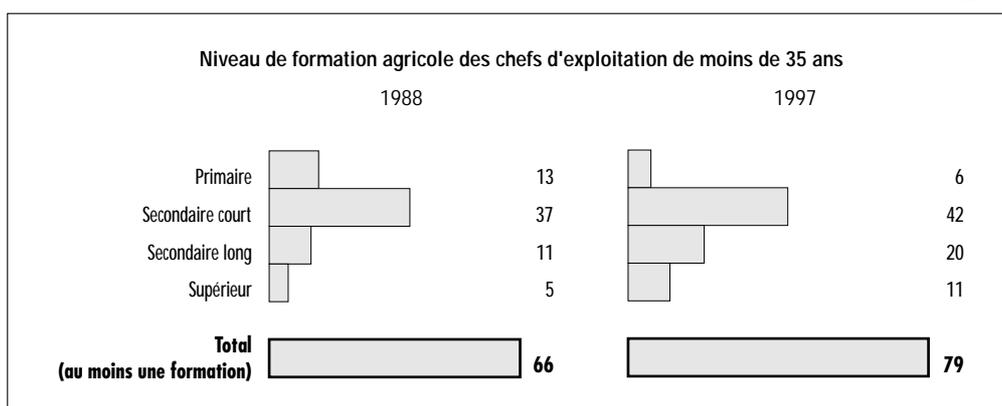
(BTA, baccalauréat professionnel) ou du supérieur. En 1997, près d'un tiers des exploitants de moins de trente-cinq ans ont au moins le niveau du secondaire long, contre un quart en 1995 et 16 % en 1988 (graphique 4). Les exigences accrues en matière de formation, pour l'obtention d'une dotation d'installation aux jeunes agriculteurs (DJA), contribuent sans doute à la hausse du niveau. Les candidats nés après le 1^{er} janvier 1971 (moins de vingt-six ans en 1997) doivent en effet justifier de leur capacité professionnelle par la possession d'un diplôme de niveau égal ou supérieur au brevet de

technicien agricole (BTA), et réaliser un stage pratique de six mois en dehors de l'exploitation familiale. Les jeunes nés avant le 1^{er} janvier 1971 doivent simplement être titulaires d'un diplôme équivalent au BEPA.

Les jeunes exploitantes, peu nombreuses, sont encore beaucoup moins formées à l'agriculture que les hommes. Toutefois, la proportion de femmes ayant effectué leur scolarité dans un établissement d'enseignement agricole a nettement progressé : 50 % des exploitantes de moins de trente-cinq ans en 1997, contre 43 % en 1995 et 36 % en 1990.

En %

Graphique 4
Le niveau de formation monte



Source : AGRESTE - Recensement agricole 1988 et enquête structure

En milliers

Tableau 4
Un tiers de doubles actifs en Alsace, un cinquième de retraités en Basse-Normandie

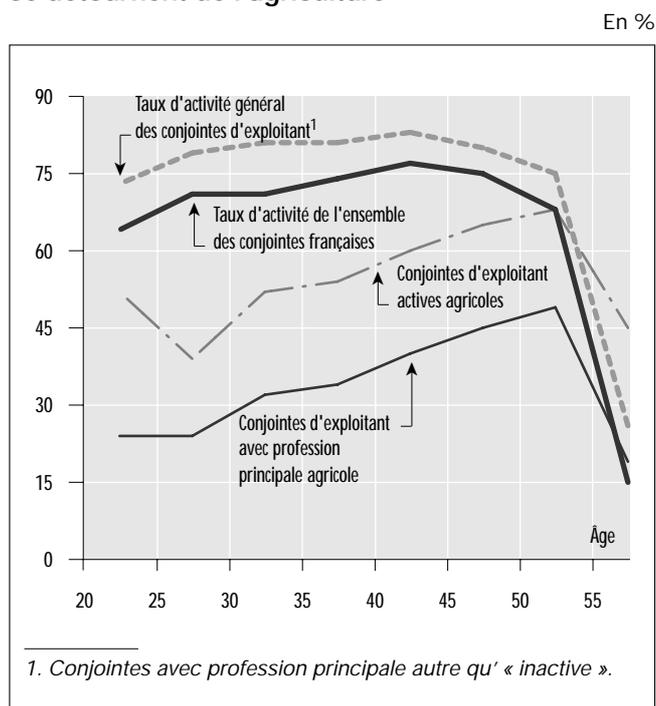
Régions	Chefs d'exploitation				
	Total	À plein temps	Avec profession principale non agricole	Doubles actifs ¹	Retraités agricoles
Midi-Pyrénées	63,1	31,4	8,1	14,1	8,4
Rhône-Alpes	58,4	25,6	9,1	13,3	7,6
Bretagne	57,1	32,8	7,0	9,0	4,6
Pays de la Loire	57,0	31,9	6,9	10,3	8,2
Aquitaine	56,7	24,2	6,9	11,5	7,1
Languedoc-Roussillon	41,4	14,4	6,9	9,4	5,5
Basse-Normandie	38,1	17,5	4,8	6,4	7,9
Poitou-Charentes	36,6	19,0	3,2	7,0	4,8
Centre	35,6	18,4	3,6	6,6	5,1
Auvergne	31,3	17,2	3,2	5,1	3,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	28,1	13,1	3,0	4,7	4,2
Champagne-Ardenne	26,2	12,2	2,9	5,0	1,9
Bourgogne	25,8	16,2	2,3	4,3	3,2
Limousin	19,7	11,4	2,1	3,1	2,4
Nord - Pas-de-Calais	18,6	12,1	1,6	2,6	1,4
Picardie	17,4	10,8	1,4	3,1	1,6
Lorraine	17,1	8,5	3,2	4,4	1,4
Haute-Normandie	16,0	6,7	2,6	3,7	2,2
Alsace	14,7	5,2	4,0	5,0	1,0
Franche-Comté	12,7	7,5	1,5	2,5	1,2
Ile-de-France	6,3	4,0	0,4	1,1	0,4
Corse	2,6	1,2	0,1	0,4	ε
Ensemble	679,8	341,3	84,8	132,6	83,5

1. Profession principale ou activité secondaire non agricole.

Les chiffres tramés correspondent à des proportions supérieures à la moyenne nationale.

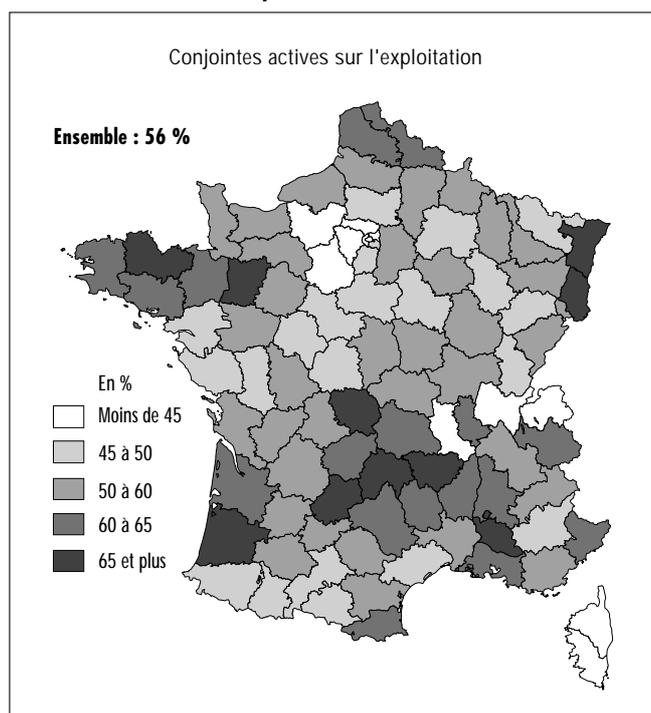
Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

Graphique 5
Les jeunes conjointes
se détournent de l'agriculture



Sources : Enquête structure 1997 et INSEE - Enquête emploi 1997

Carte 4
Les deux tiers des épouses d'exploitant alsacien
travaillent sur les exploitations



Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

Tableau 5
Les conjointes participent de moins en moins
aux travaux agricoles

En %

Conjointes actives agricoles	1988	1995	1997	
			Total	Dont non coexploitantes
Moins de 35 ans	56	51	48	45
35 à 44 ans	66	59	57	54
45 à 54 ans	75	68	66	65
55 à 59 ans	71	64	59	58
60 ans et plus	47	39	39	39
Total	64	57	56	53

Source : AGRESTE - Recensement agricole 1988 et enquêtes structure

Une conjointe sur deux est agricultrice

Les conjointes de chef d'exploitation ont, un peu plus souvent que l'ensemble des Françaises mariées, une activité professionnelle [2]. Ce surcroît d'activité ne profite pas au secteur agricole. Les actives avec profession principale agricole sont aujourd'hui aussi nombreuses que celles qui exercent leur métier hors agriculture, alors qu'elles représentaient 70 % de l'ensemble des conjointes avec activité professionnelle en 1988.

La proportion de conjointes travaillant effectivement sur les exploitations est supérieure à celle des agricultrices (profession principale). Pour certaines femmes, l'activité agricole, sans doute marginale, n'est pas considérée comme un métier. Les plus jeunes travaillent surtout à l'extérieur et les plus âgées sont considérées comme femmes au foyer ou retraitées (graphique 5).

Les conjointes se détournent de l'activité agricole à tous les âges : en 1988, près des deux tiers travaillaient sur les exploitations, moins de 60 % en 1997. Cette désaffection est surtout sensible pour les plus jeunes. Elles ont souvent vécu dans un milieu non agricole et le choix de l'époux n'entraîne plus comme autrefois le choix de la profession. À l'opposé, les femmes les plus âgées, issues pour la plupart de milieux agricoles, ont toujours consacré une part de leur temps à l'agriculture, sur l'exploitation de leurs parents puis de leur mari (tableau 5). La proportion de conjointes avec activité agricole est donc supérieure à la moyenne dans les régions où les exploitants sont relativement âgés (60 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur), mais aussi dans les zones où leur concours est nécessaire pour assurer le travail requis : élevage bovin laitier, double activité du chef d'exploitation (carte 4).

Une population hétérogène

220 700 conjointes travaillent sur les exploitations en 1997, mais le plein temps est rare : 12 % de l'ensemble des actives, 17 % entre quarante-cinq et cinquante-

quatre ans. L'activité s'exerce donc à temps partiel, au moins un mi-temps pour les plus jeunes, moins d'un mi-temps, voire moins d'un quart de temps pour les plus âgées. Depuis 1988, le travail à plein temps comme celui à quart de temps a progressé. Les conjointes actives agricoles ne forment pas une population homogène. Les plus jeunes se déprennent de l'agriculture et diminuent leur temps de travail. D'autres se professionnalisent et accroissent cette durée. Les dernières maintiennent le statu quo.

Seules les conjointes coexploitantes, dans les exploitations en société, sont toutes actives agricoles et 42 % travaillent à plein temps. Elles sont aussi plus jeunes : 80 % ont moins de cinquante ans, contre 60 % des conjointes non coexploitantes [5]. Mais ces femmes sont trop peu nombreuses (5 % de l'ensemble des conjointes) pour infléchir la tendance générale (tableau 6).

135 300 conjointes déclarent une profession principale agricole, soit trois actives agricoles sur cinq. La majorité de ces agricultrices (profession principale) se classe parmi les exploitantes, revendiquant ainsi, depuis une dizaine d'années, le même statut que leur mari. Par ailleurs, leurs déclarations dans les enquêtes statistiques ont tendance, comme celles des autres personnes, à s'aligner sur leur situation administrative. Or, si les statuts des conjoints sont multiples à la Mutualité Sociale Agricole, ils n'incluent pas celui d'aide familial. Ceux de « coexploitant » ou d'« associé d'exploitation » procurent une situation d'assuré social

complet et ouvrent droit à la retraite forfaitaire ou proportionnelle. Le statut de « conjoint d'exploitant participant aux travaux » n'offre pas une position sociale valorisante, et celui de « conjoint sans statut » fait de la femme une « ayant droit » de son mari.

Les conjointes exercent de plus en plus une profession principale non agricole : 129 600, soit 33 %, sont dans ce cas en 1997, contre 30 % en 1995, et 18 % en 1988. La part de ces non agricultrices dépasse la moitié parmi les conjointes de moins de trente-cinq ans. Elle décroît par la suite (26 % des conjointes âgées de cinquante à cinquante-quatre ans), mais quel que soit leur âge, les femmes rejoignent de plus en plus le secteur non agricole. Toutefois, celles qui commencent à travailler hors agriculture ne cessent pas toujours toute activité agricole, si bien que la part des doubles actives augmente : 16 % des actives agricoles en 1997, contre 12 % en 1995.

La double activité n'est pas toujours un choix, mais peut être nécessaire quand les revenus sont insuffisants pour assurer les besoins du ménage. Elle est surtout répandue parmi les jeunes, souvent endettés, et décroît ensuite lorsque l'âge et les revenus augmentent [3]. Plus du quart des conjointes de moins de trente ans sont doubles actives, une sur dix entre cinquante et cinquante-neuf ans.

Sur les grandes exploitations, les conjointes sont plus rarement doubles actives, le travail agricole requis étant souvent effectué par une main-d'œuvre salariée : ainsi,

Tableau 6

Près d'un tiers des conjointes actives travaillent moins d'un quart de temps

En milliers

Conjoints selon leur temps d'activité agricole en 1997	Femmes						Hommes			
	Inactives	Temps partiel			Temps plein	Ensemble	Inactifs	Temps partiel	Temps plein	Ensemble
		Moins de 1/4 temps	1/4 - 1/2 temps	1/2 temps et plus						
Moins de 35 ans	34,8	9,2	5,7	10,3	6,7	66,7	0,8	1,8	0,6	3,2
35 à 44 ans	48,8	17,1	11,3	22,4	14,8	114,5	2,5	8,6	2,0	13,1
45 à 54 ans	39,7	18,1	12,6	28,3	19,6	118,3	4,0	12,8	1,6	18,5
55 à 59 ans	13,0	6,1	3,4	5,5	3,7	31,7	1,5	5,0	0,9	7,4
60 ans et plus	40,4	17,2	4,4	3,1	1,2	66,2	10,3	47,8	5,7	63,7
Total	176,7	67,7	37,4	69,6	46,0	397,4	19,1	76,0	10,8	105,9
dont coexploitants	0,0	1,7	2,0	7,0	7,6	18,3	0,0	0,5	0,9	1,4
dont non coexploitants	176,7	66,0	35,4	62,6	38,4	379,1	19,1	75,5	9,9	104,5

En %

Total 1988	36	15	13	24	12	100	26	68	6	100
Total 1995	43	17	10	19	11	100	17	73	10	100
Total 1997	44	17	9	18	12	100	18	72	10	100

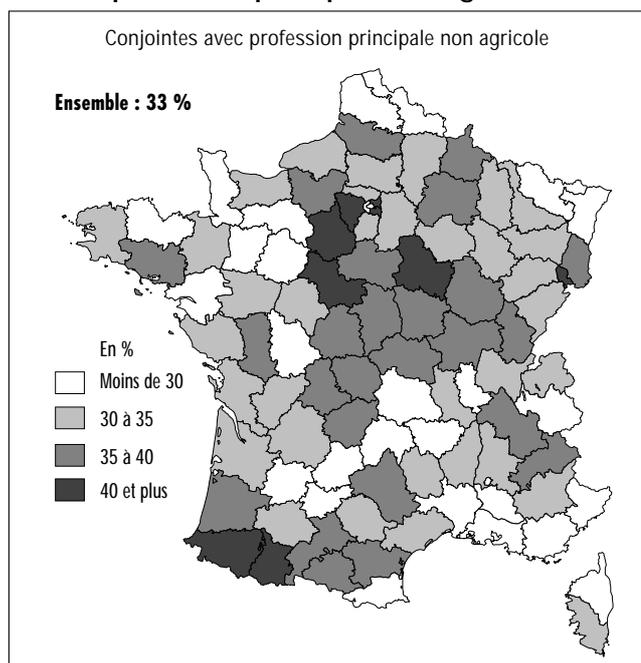
Source : AGRESTE - Recensement agricole 1988 et enquêtes structure

40 % des conjointes de la région Centre ont une profession principale non agricole (carte 5). L'épouse peut alors se consacrer à sa profession, la plus répandue étant celle d'employée, quel que soit l'âge. Les artisanes et commerçantes sont surtout des femmes de plus de cinquante ans (graphique 6).

La majorité des conjoints masculins sont retraités

Les deux tiers des conjoints masculins sont âgés de plus de cinquante-cinq ans. Ce sont surtout des retraités agricoles ayant cédé la direction de leur exploitation à leur épouse. Leur proportion est très importante en Normandie (70 %), mais aussi en Bourgogne (61 %) et en Picardie (58 %). Par ailleurs, la part de conjoints retraités non agricoles, parmi lesquels se trouvent d'anciens exploitants doubles actifs n'est pas négligeable : 16 % (tableau 7). Contrairement aux femmes, la majorité des hommes ont une activité agricole, qui s'exerce presque toujours à temps partiel. Par exemple, 84 % des conjoints masculins de plus de soixante ans participent aux travaux agricoles (39 % des conjointes au même âge), mais effectuent moins d'un mi-temps.

Carte 5
Dans le Centre, deux conjointes sur cinq ont une profession principale non agricole



Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

Tableau 7
56 % des conjointes sont actives agricoles

En milliers

Régions	Conjoints de chef d'exploitation								
	Femmes						Hommes		
	Total	Actives agricoles	Avec profession principale agricole	Avec profession principale non agricole	Sans profession principale	Retraitées agricoles	Total	Actifs agricoles	Retraités agricoles
Pays de la Loire	36,9	20,3	15,3	10,8	10,9	3,9	8,4	6,1	4,6
Midi-Pyrénées	35,0	19,6	11,2	11,9	11,9	3,9	9,7	8,1	4,2
Rhône-Alpes	34,1	18,4	10,4	11,1	12,6	4,2	8,0	6,9	4,2
Bretagne	31,8	20,3	16,3	10,3	5,1	1,7	10,0	8,6	4,5
Aquitaine	29,8	17,4	9,6	10,0	10,1	3,0	11,6	10,3	5,5
Languedoc-Roussillon	25,2	13,3	4,4	8,0	12,9	2,5	6,3	5,4	2,8
Poitou-Charentes	22,9	11,7	6,7	7,5	8,7	2,5	4,6	3,7	2,3
Centre	21,3	10,0	6,4	8,5	6,4	2,3	5,3	4,4	3,1
Basse-Normandie	20,4	11,4	8,2	5,9	6,2	3,1	8,1	6,0	5,8
Bourgogne	17,3	9,0	5,5	6,4	5,3	1,5	2,9	2,1	1,8
Auvergne	16,6	10,6	5,7	4,7	6,2	1,5	4,3	3,8	1,8
Champagne-Ardenne	16,0	8,1	5,0	5,8	5,2	0,8	4,2	2,8	1,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	15,6	9,4	4,2	4,1	7,3	1,7	5,0	4,0	2,5
Nord - Pas-de-Calais	11,8	7,5	6,2	3,3	2,2	0,6	2,0	1,7	1,0
Lorraine	11,2	5,7	2,9	3,5	4,8	0,8	1,6	1,4	0,7
Picardie	11,1	5,8	3,9	3,8	3,4	0,8	2,3	1,6	1,3
Limousin	10,1	6,4	3,7	3,6	2,8	1,1	3,9	3,4	1,7
Haute-Normandie	9,4	4,7	3,3	3,3	2,8	1,0	2,4	2,0	1,7
Franche-Comté	7,9	3,9	2,5	2,7	2,7	0,5	1,2	0,9	0,6
Alsace	7,7	5,1	2,3	2,6	2,8	0,6	3,1	2,9	1,3
Ile-de-France	4,0	1,8	1,3	1,4	1,4	0,2	0,8	0,5	0,6
Corse	1,3	0,3	0,3	0,4	0,7	0,1	0,3	0,2	0,1
Ensemble	397,4	220,7	135,3	129,6	132,4	38,3	106,0	86,8	53,7

Les chiffres tramés correspondent à des proportions supérieures à la moyenne nationale.

Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

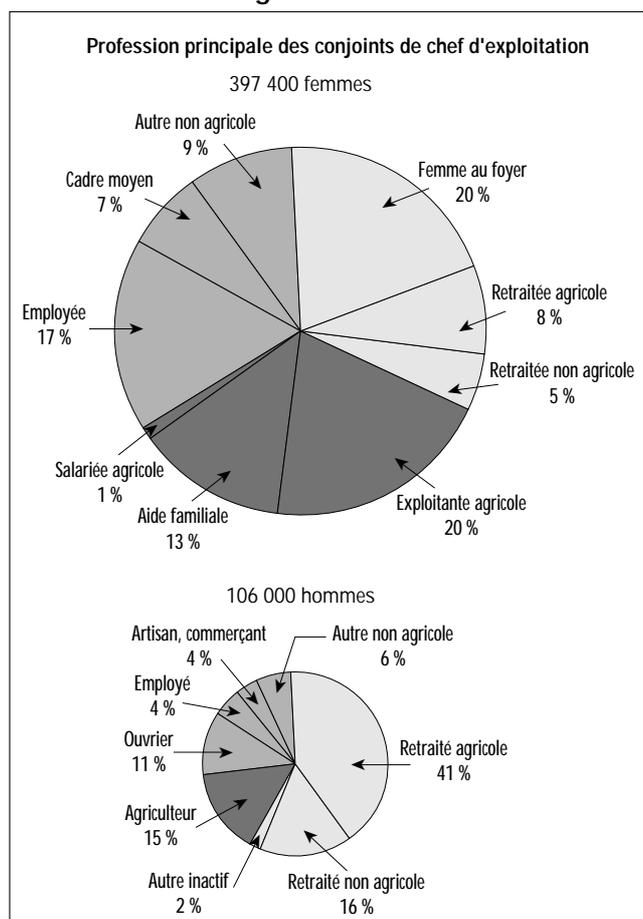
Les conjoints qui n'ont pas atteint l'âge de la retraite sont peu nombreux, mais aussi, plus souvent que les femmes, doubles actifs. Entre trente et quarante-neuf ans, huit sur dix sont actifs agricoles et les deux tiers sont doubles actifs. 60 % des femmes d'âge identique participent aux travaux de la ferme et 20 % sont doubles actives. La double activité des conjoints masculins est souvent imposée par la faible taille de l'exploitation que dirige leur épouse : plus du tiers des exploitantes de moins de cinquante ans ont des exploitations de taille inférieure à 12 hectares équivalent-blé, contre 16 % des hommes d'âge égal.

Un quart des hommes aides familiaux à plein temps

274 900 membres de la famille des exploitants (hors conjoints) vivant sur les exploitations y travaillent également, soit un tiers des personnes de plus de seize ans. Parmi ceux-ci se trouvent 67 600 coexploitants, dans les exploitations en société, dont la quasi-totalité est apparentée aux chefs d'exploitation.

La proportion d'hommes actifs agricoles est maximum entre trente et quarante-neuf ans d'une part, entre cinquante-cinq et soixante-neuf ans d'autre part (environ trois sur quatre). Le premier groupe comporte 60 % de coexploitants qui sont tous actifs agricoles. Le second rassemble d'anciens chefs d'exploitation retraités, devenus aides familiaux sur l'exploitation de leurs enfants. L'augmentation de la proportion globale d'actifs depuis 1988 n'est pas imputable aux coexploitants, dont le nombre est stable, mais aux retraités agricoles,

Graphique 6
Un tiers d'inactives, un tiers d'agricultrices et un tiers de non agricultrices



Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

Tableau 8

15 % des aides familiaux travaillent à plein temps, 7 % des aides familiales¹

En milliers

Membres de la famille des chefs d'exploitation (hors conjoints) selon leur temps d'activité agricole en 1997	Hommes								Femmes							
	Inactifs	Temps partiel		Temps plein		Ensemble actifs		Ensemble	Inactives	Temps partiel		Temps plein		Ensemble actives		Ensemble
		Moins de 1/2 temps	1/2 temps et plus	Total	Dont coexploitants	Total	Dont coexploitants			Moins de 1/2 temps	1/2 temps et plus	Total	Dont coexploitantes	Total	Dont coexploitantes	
16 à 24 ans	111,4	25,2	4,2	10,4	2,6	39,8	2,9	151,2	119,9	7,6	0,9	0,8	0,2	9,3	0,4	129,2
25 à 29 ans	14,2	7,8	2,7	13,4	9,3	23,9	10,4	38,1	27,5	2,9	1,0	1,3	0,6	5,2	1,0	32,6
30 à 39 ans	10,2	8,7	2,9	18,9	15,9	30,5	18,4	40,7	59,6	3,7	1,7	2,3	1,2	7,7	2,4	67,3
40 à 49 ans	6,4	5,6	1,4	9,2	8,0	16,2	9,7	22,6	52,7	3,4	1,8	1,7	1,0	6,9	2,1	59,6
50 à 59 ans	6,3	5,7	2,9	6,7	5,0	15,3	6,0	21,6	36,0	8,0	5,6	3,9	2,7	17,5	7,0	53,6
60 ans et plus	36,8	43,5	15,8	4,7	1,1	64,0	3,1	100,8	100,8	31,6	5,1	1,9	1,1	38,6	4,3	139,4
Total 16 ans et plus dont coexploitants	185,3	96,5	29,9	63,3	41,9	189,7	50,5	375,0	396,5	57,2	16,1	11,9	6,8	85,2	17,1	481,7
	-	4,4	4,1	42,0	///	50,5	///	50,5	-	5,0	5,3	6,8	///	17,1	///	17,1

1. Aides familiaux : total membres de la famille (hors conjoints) actifs, moins les coexploitants.

En %

Total 1988	54	21	7	18	///	46	5	100	76	15	6	3	///	24	ε	100
Total 1995	47	27	9	17	///	53	13	100	72	19	6	3	///	28	5	100
Total 1997	49	26	8	17	///	51	13	100	82	12	3	3	///	18	4	100

Source : AGRESTE - Recensement agricole 1988 et enquêtes structure

de plus en plus jeunes. En 1997, 63 % des hommes de plus de soixante ans (ni chefs, ni conjoints) sont actifs agricoles, contre 55 % en 1988.

Un tiers de l'ensemble des hommes actifs agricoles travaille à plein temps, mais deux actifs sur trois à plein temps sont des coexploitants. Le plein temps est donc plus répandu dans les tranches d'âge où les coexploitants sont les plus nombreux : 60 % des actifs âgés de trente à quarante-neuf ans travaillent à plein temps, soit 85 % des coexploitants et 23 % des aides familiaux. Les deux tiers des actifs de plus de soixante ans travaillent moins d'un mi-temps (tableau 8).

La proportion de coexploitants parmi les actifs agricoles, est plus importante dans la moitié nord, où le nombre d'exploitations en société est lui-même plus élevé. Le plein temps est donc aussi plus répandu dans ces régions, ainsi que dans les zones d'élevage. 58 % des hommes actifs agricoles travaillent à plein temps en Ile-de-France, 48 % en Basse-Normandie, Franche-Comté et Pays de la Loire. À l'opposé, un actif sur cinq seulement est à plein temps en Languedoc-Roussillon et en Alsace, où la double activité est très répandue (carte 6).

15 % des hommes actifs agricoles sont doubles actifs (10 % des coexploitants). Cette proportion est supérieure dans les régions où la double activité des chefs d'exploitation est elle-même élevée : 34 % des actifs alsaciens sont doubles actifs dont 19 % des coexploitants. Les coexploitantes non conjointes sont trois fois moins nombreuses que leurs homologues masculins. Elles représentent 20 % de l'ensemble des actives agricoles, mais 40 % entre cinquante et cinquante-neuf ans. Dans ce cas, il s'agit sans doute de mères associées à leur fils, chef d'exploitation d'un GAEC.

Les actives agricoles travaillent peu à plein temps : 40 % des coexploitantes et 7 % des aides familiales. Le plein temps est plus fréquent entre vingt-cinq et quarante-neuf ans (25 à 30 % des actives), mais le temps partiel à moins d'un mi-temps est toujours prépondérant, quel que soit l'âge (tableau 9). Le temps de travail agricole très réduit permet aux plus jeunes l'exercice d'une autre activité : 30 % des aides familiales âgées de vingt à trente-neuf ans sont doubles actives (encadré).

Le nombre de salariés permanents augmente

En 1997, 140 700 salariés agricoles permanents travaillent sur les exploitations. Leur effectif, stabilisé en 1995 après des décennies de forte baisse, a augmenté en 1997 (tableau 10). Cette croissance résulte de deux flux opposés : 27 500 créations d'emplois et 23 500 suppressions. Les créations d'emploi sont autant le fait d'employeurs sans salarié en 1995 que d'employeurs ayant augmenté leur nombre de salariés entre 1995 et 1997 (tableau 11).

5 % de la population familiale de plus de seize ans a une activité para-agricole

L'activité para-agricole comprend les travaux contribuant à l'amélioration foncière de l'exploitation (drainage, déboisement, etc.), la production et la commercialisation de produits transformés à la ferme (beurre, charcuterie, etc.) et les prestations de service effectuées avec les moyens de l'exploitation (travaux agricoles, activités d'hôtellerie, etc.).

En 1997, 94 300 personnes âgées de plus de seize ans exercent sur l'exploitation une ou plusieurs de ces activités. Trois sur cinq sont des chefs d'exploitation, un sur cinq, des conjoints. La quasi-totalité des personnes avec activité para-agricole sont des actifs familiaux.

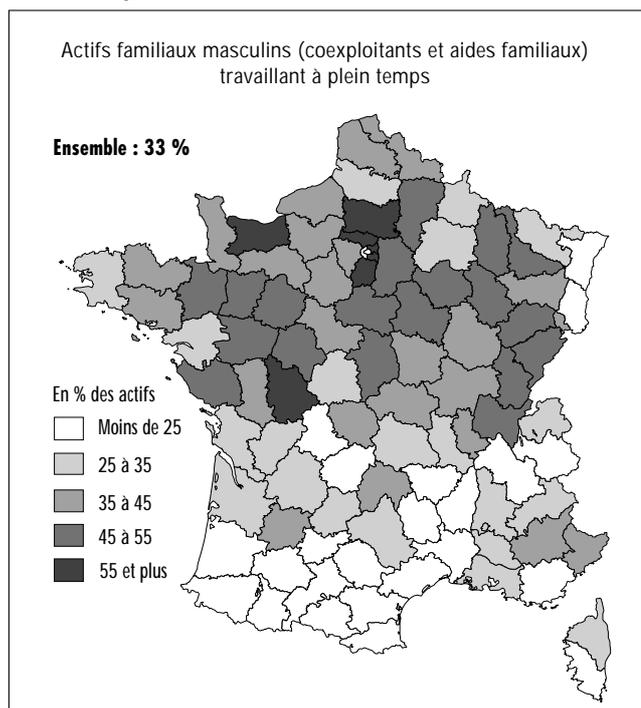
Prolongement de l'activité agricole, l'activité para-agricole est rare lorsque la première n'existe pas. Un peu moins d'un tiers de ceux qui l'exercent travaillent déjà à plein temps sur l'exploitation, un peu plus d'un autre tiers y consacre un temps partiel supérieur à un mi-temps. L'activité para-agricole occupe en général moins d'un quart de temps.

En milliers

Population familiale exerçant une activité para-agricole	Total	Y consacrant moins d'un quart de temps	Exerçant aussi une activité agricole
Chefs d'exploitation	55,9	40,2	55,9
Conjoints	21,5	13,3	18,2
Coexploitants non conjoints	6,1	4,1	6,1
Autres membres de la famille	10,8	7,4	8,3
Total	94,3	65,0	88,5

Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

Carte 6
Le plein temps est surtout dû aux coexploitants de société



Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

Les exploitations qui ont accru leur effectif salarié sont dans des orientations traditionnellement employeuses : maraîchage, horticulture, cultures permanentes. Par ailleurs, près des deux tiers de ces exploitations ont une dimension économique supérieure à 150 hectares équivalent-blé. À l'inverse, les exploitations sans salarié en 1995 qui en emploient en 1997, sont en moyenne plus petites (53 % ont une taille inférieure à 90 hectares équivalent-blé) et leurs orientations ont une moindre propension à l'emploi de salariés : élevages d'herbivores, polyculture et associations de cultures et d'élevage [6].

Tableau 10
Le nombre de salariés agricoles augmente

En milliers

	1988	1990	1993	1995	1997
Hommes	130,3	116,4	110,7	110,8	114,2
Femmes	25,8	23,6	25,5	25,9	26,5
Ensemble	156,1	140,0	136,2	136,7	140,7

Source : AGRESTE - Recensement agricole 1988 et enquêtes structure

Tableau 11
4 000 créations nettes d'emplois salariés agricoles entre 1995 et 1997

En milliers

Situation de l'exploitation entre 1995 et 1997	Nombre de salariés permanents		Variation 1995 - 1997
	1995	1997	
Exploitations ayant le même nombre de salariés	61,8	61,8	0
Exploitations ayant créé des emplois	29,1	56,6	+ 27,5
Augmentation du nombre initial de salariés	29,1	41,7	+ 12,6
Sans salarié en 1995, avec salarié en 1997	0	14,9	+ 14,9
Exploitations ayant supprimé des emplois	45,8	22,3	- 23,5
Diminution du nombre initial de salariés	33,4	22,3	- 11,1
Avec salarié en 1995, sans salarié en 1997	12,4	0	- 12,4
Total	136,7	140,7	+ 4,0

Source : AGRESTE - Enquêtes structure

Tableau 9

Membres de la famille des chefs d'exploitation, actifs agricoles : 69 % d'hommes

En milliers

Régions	Hommes					Femmes		
	Total	À plein temps	Doubles actifs	Coexploitants		Total	À plein temps	Coexploitantes
				Total	À plein temps			
Midi-Pyrénées	21,8	5,4	3,1	3,8	2,9	12,2	1,4	1,7
Aquitaine	17,7	3,9	3,0	2,5	1,9	10,0	1,1	1,1
Rhône-Alpes	17,6	4,8	4,3	4,3	3,4	7,3	0,6	1,2
Bretagne	15,9	6,3	1,2	5,3	4,9	7,5	1,2	1,8
Pays de la Loire	13,2	6,4	1,7	5,6	5,1	4,9	1,2	1,5
Auvergne	10,7	3,4	1,4	2,5	2,2	5,0	0,3	0,8
Languedoc-Roussillon	10,1	2,0	1,9	1,5	1,0	4,3	0,2	0,5
Poitou-Charentes	9,0	3,3	1,0	2,7	2,2	3,2	0,4	0,7
Bourgogne	7,4	3,3	0,7	2,6	2,3	2,7	0,6	0,7
Limousin	7,0	1,8	0,8	1,0	0,9	3,3	0,5	0,5
Nord - Pas-de-Calais	7,0	2,6	0,9	1,7	1,5	2,5	0,5	0,4
Centre	6,9	2,9	0,7	2,8	2,0	2,9	0,6	1,1
Lorraine	6,9	2,6	1,1	1,9	1,8	2,6	0,4	0,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6,9	2,2	1,2	1,7	1,2	3,5	0,6	0,6
Champagne-Ardenne	6,3	2,5	0,8	2,5	1,9	2,5	0,4	0,9
Alsace	6,2	1,2	2,1	0,9	0,7	3,6	0,4	0,4
Basse-Normandie	5,1	2,4	0,4	1,8	1,7	2,1	0,6	0,6
Franche-Comté	4,6	2,2	0,5	1,8	1,6	1,7	0,3	0,5
Picardie	4,4	2,0	0,4	1,6	1,3	1,5	0,3	0,6
Haute-Normandie	3,3	1,3	0,5	1,2	0,9	1,4	0,2	0,6
Ile-de-France	1,2	0,7	0,1	0,6	0,4	0,4	0,1	0,2
Corse	0,5	0,1	ε	0,2	0,1	0,1	ε	ε
Ensemble	189,7	63,3	27,8	50,5	41,9	85,2	11,9	17,1

Les chiffres tramés correspondent à des proportions supérieures à la moyenne nationale.

Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

Comme par le passé, deux salariés sur cinq travaillent dans le secteur des cultures permanentes et le quart en viticulture de qualité. Moins d'un salarié sur cinq est employé par des maraichers ou des horticulteurs, mais chaque employeur en occupe en moyenne quatre. Les salariés agricoles sont peu nombreux dans les exploitations d'orientations mixtes associant plusieurs types de cultures ou d'élevage (graphique 7).

La création d'emplois salariés entre 1995 et 1997 s'accompagne d'une augmentation du travail à temps partiel. En effet, 36 % seulement des salariés agricoles employés en 1997 sur des exploitations sans salarié en 1995, y travaillent à plein temps, contre 62 % de ceux qui sont occupés sur des exploitations ayant conservé le même nombre de salariés entre les deux dates. En revanche, les exploitations ayant augmenté leur effectif salarié entre 1995 et 1997 en emploient 64 % à plein temps, et celles qui l'ont réduit, 73 %.

Ainsi, la proportion de salariés agricoles travaillant à plein temps, stable depuis une dizaine d'années (un peu plus des deux tiers) a chuté en 1997 (62 %), quelle que soit la taille en salariés de l'exploitation sur laquelle ils travaillent. En effet, le plein temps salarié est d'autant plus fréquent que la main-d'œuvre est nombreuse : 52 % des salariés uniques sont à plein temps (55 % en 1995), mais 71 % de ceux qui travaillent sur des exploitations en employant au moins dix (82 % en 1995). Le travail salarié à plein temps est donc plus fréquent dans les régions fortement employeuses : 80 % des salariés agricoles de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Picardie sont à plein temps (carte 7).

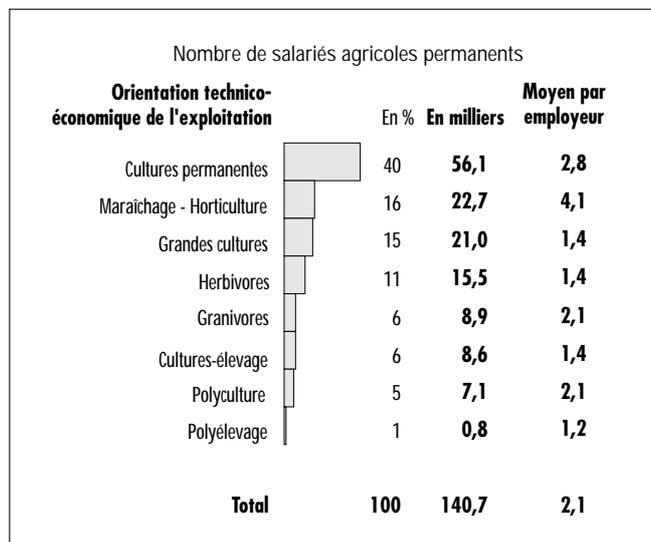
Le travail salarié à temps partiel recouvre de multiples situations : sous-emploi, association d'une activité agricole et d'une activité para-agricole sur la même exploitation (6 % des salariés agricoles en 1997) ou exercices conjoints d'une activité agricole et d'un travail non agricole.

Par ailleurs, aux 140 700 salariés agricoles permanents, s'ajoutent 3 700 salariés permanents n'ayant aucune activité agricole. Ils effectuent uniquement un travail para-agricole : conditionnement des fruits et légumes, distillation, etc. Trois sur cinq de ces salariés se trouvent sur des exploitations qui emploient au moins cinq permanents. Leur nombre a diminué de 10 % en deux ans (4 100 en 1995) et de 28 % en neuf ans (5 200 en 1988).

Le nombre de salariés saisonniers occupés au moins trois mois progresse

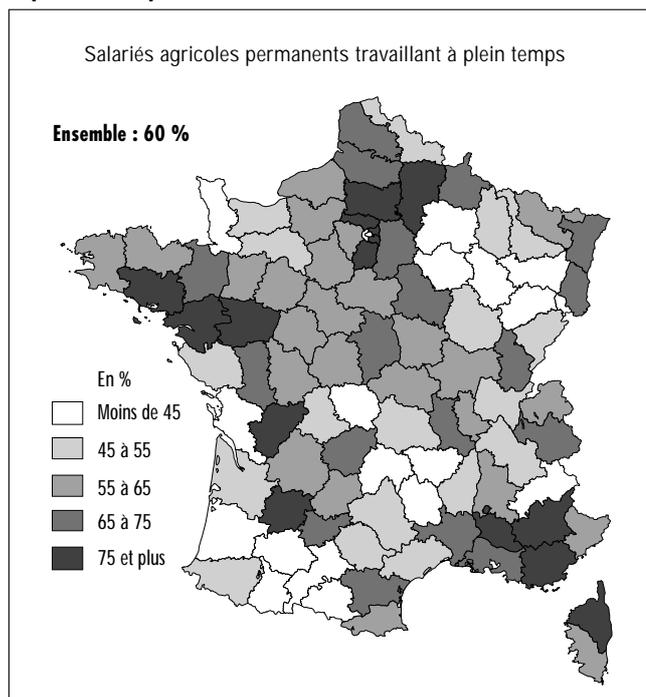
Les salariés saisonniers sont généralement employés à des travaux de durée limitée, et ne travaillent pas régulièrement toute l'année sur la même exploitation. Les saisonniers occupés moins de trois mois ne sont pas dénombrés. En revanche, 78 400 saisonniers ont travaillé pendant trois à sept mois sur la même exploitation en 1997, et 21 300 autres ont été occupés au moins huit mois. Au total, 99 700 salariés saisonniers ont été occupés au moins trois mois en 1997, 7 400 de plus qu'en 1995. Cette progression est surtout sensible pour les personnes employées au moins huit mois, dont l'effectif s'est accru de 30 % en deux ans. La moitié des saisonniers travaillent en arboriculture, maraichage et culture générale.

Graphique 7
L'emploi salarié se concentre dans le secteur des cultures spécialisées



Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

Carte 7
En Provence, 80 % des salariés sont occupés à plein temps



Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

Éléments bibliographiques

[1] FRÉMONT J-M. et NABUCET F. (1997), « De l'ouvrier-paysan à l'agriculteur-entrepreneur, la double activité des chefs d'exploitation évolue ». AGRESTE - *Les Cahiers* n° 16, juin.

[2] INSEE (1997), « Enquête sur l'emploi de 1997. Résultats détaillés ». INSEE - Résultats n° 567-568 - *Emplois-Revenus* n° 127-128, septembre.

[3] RATTIN S. (1995), « Les jeunes ménages d'agriculteurs trouvent des sources de revenus hors agriculture ». AGRESTE - *Les Cahiers* n° 23, septembre.

[4] RATTIN S. (1996), « L'agriculture n'est plus un état mais une profession ». AGRESTE- *Primeur* n° 2, février.

[5] RATTIN S. (1997), « le développement des formes sociétaires revalorise le métier d'agricultrice ». AGRESTE - *Les Cahiers* n° 21, septembre.

[6] RATTIN S. (1997), « Salariés agricoles permanents : créations et suppressions d'emplois s'équilibrent entre 1993 et 1995 ». AGRESTE - *Les Cahiers* n° 13, mars.